

<p style="text-align: center;"><b>Règlement de la Consultation</b> (Règlement de consultation commun à tous les lots)</p>
---

Pouvoir adjudicateur

---

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Corse du Sud

Représentant du Pouvoir Adjudicateur

---

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Corse du sud

Objet de la consultation

---

**PRESTATIONS DE FORMATION**

Date de publication

---

L'avis a été publié le 27 janvier 2012

Remise des offres

---

Date limite de réception : le mardi 14 février 2012 à 16 heures.

## 1 Acheteur public

### 1.1 Nom et adresse de l'acheteur public

Dénomination	Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de la Corse
Adresse	Chemin de la Sposata - Quartier Bacciochi BP 40958
Code postal	20700
Localité/ville	Ajaccio Cedex 9
Pays:	France
Téléphone:	04.95.23 53 00
Messagerie électronique	<a href="mailto:avillelegier@cm-ajaccio.fr">avillelegier@cm-ajaccio.fr</a>
Télécopieur:	04.95.23 53 03

### 1.2 Adresses de l'acheteur public

#### **Adresse où obtenir le Dossier de consultation des entreprises:**

Il s'agit de l'adresse principale. Heures d'ouvertures : 8h00-12h00 – 14h00-17h00 du Lundi au Vendredi.

**Adresse où obtenir des informations complémentaires:** Il s'agit de l'adresse principale.

**Pour les questions d'ordre technique :** Il s'agit de l'adresse principale.

**Adresse où envoyer les offres:** Il s'agit de l'adresse principale.

## 2 **Objet de la consultation**

La Chambre Régionale de Métiers et d'Artisanat de la Corse souhaite s'adjoindre les services de prestataires spécialisés qui effectueront des prestations de formation dans les domaines suivants :

**Lot 1:** Domaine de formation : Application peinture dans le bâtiment – Mise en avant des nouvelles technologies (décapants sans DMC) – Corse

**Lot 2:** Domaine de formation : Bâtiment – Béton ciré intérieur – Corse

**Lot 3:** Domaine de formation : Bâtiment – Dépannage et mise en service d'une pompe à chaleur air et eau – Corse du Sud

**Lot 4 :** Domaine de formation : Bâtiment – Dépannage et mise en service d'une pompe à chaleur air et eau – Haute Corse

**Lot 5 :** Domaine de formation : Bâtiment – Analyse des combustions réglementaires – Corse du Sud

**Lot 6 :** Domaine de formation : Bâtiment – Analyse des combustions réglementaires – Haute Corse

**Lot 7:** Domaine de formation: Bâtiment – Installation ballon thermodynamique – Corse du Sud

**Lot 8:** Domaine de formation: Bâtiment – Installation ballon thermodynamique – Haute Corse

**Lot 9:** Domaine de formation: Bâtiment – Réussir un dimensionnement d'eau chaude solaire collective – Corse du Sud

**Lot 10:** Domaine de formation: Bâtiment – Réussir un dimensionnement d'eau chaude solaire collective – Haute Corse

**Lot 11:** Domaine de formation: Bâtiment – Savoir répondre aux appels d'offres publics – Corse

**Lot 12:** Domaine de formation: Bâtiment – Etude de prix - Corse

**Lot 13:** Récupération des fluides frigorigènes – Corse

**Lot 14:** Communication – Corse

**Lot 15:** Gestion Sociale de l'entreprise – Corse

**Lot 16:** Gestion financière de l'entreprise – Corse

**Lot 17:** Domaine de formation: Esthétique – Technique du modelage balinais – Corse

**Lot 18:** Domaine de formation: Esthétique – Technique du modelage spécial dos assis ou couché classique et femme enceinte – Corse

**Lot 19:** Domaine de formation : Esthétique – Réglementation liée à l'utilisation des appareils de bronzage – Corse

**Lot 20:** Domaine de formation : Esthétique – Réglementation hygiène et sécurité – Corse

Code CPV : 80530000-8: Services de formation professionnelle.

### **3 Conditions de la consultation – Caractéristiques du marché**

#### **3.1 Procédure de la consultation**

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée, définie à **l'article 28 du Code des marchés publics**. Elle comporte 20 Lots, conformément aux dispositions de **l'article 27 du Code des marchés publics**.

#### **3.2 Caractéristiques du marché**

A l'issue de la présente consultation, il sera passé marché à bons de commandes à prix unitaires

Les bons de commande sont établis à partir du bordereau des prix du candidat.

#### **3.3 Conditions de passation des bons de commande**

Les bons de commandes sont passés par les CMA au titulaire d'après le Bordereau des prix fourni par le candidat. Les prestations feront l'objet de bons de commande notifiés par la personne responsable du marché au fur et à mesure des besoins.

Chaque bon de commande précisera :

- la nature et la description des prestations à réaliser, issues du bordereau des prix ;
- les délais d'exécution (date de début et de fin) ;
- les lieux d'exécution des prestations ;
- le montant du bon de commande, calculé à partir du bordereau des prix ;

#### **3.4 Durée du marché**

Le présent marché est conclu pour une durée de deux ans à compter de l'émission du 1<sup>er</sup> bon de commande. Il est renouvelable par reconduction expresse, par envoi recommandé par le pouvoir adjudicateur, 1 mois avant le terme. Il peut être renouvelé qu'une seule fois. Sa durée totale est donc limitée à quatre ans.

#### **3.5 Délai de modification de détail au Dossier de Consultation des Entreprises**

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard 5 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications n'altéreront pas les éléments substantiels du marché.

Elle informera alors tous les candidats dans des conditions respectueuses du principe d'égalité.

Les candidats devront alors répondre, sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction d'une nouvelle date.

#### **3.6 Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est de 180 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 4 Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes par ordre de priorité :

- **L'Acte d'engagement (un par lot)**, dont les exemplaires originaux conservés dans les archives de la personne publique font seuls foi;
- **Le Cahier des Charges (un par lot)**, dont les exemplaires originaux conservés dans les archives de la personne publique font seuls foi
- **Le Règlement de consultation** dont l'exemplaire original conservé dans les archives de la personne publique fait seul foi ;
- **Le CCAP** dont l'exemplaire original conservé dans les archives de la personne publique fait seul foi ;
- **Le DC1** dont l'exemplaire original conservé dans les archives de la personne publique fait seul foi ;
- **Le DC2** dont l'exemplaire original conservé dans les archives de la personne publique fait seul foi ;

#### 5 Prix

Le marché est traité sur la base de prix unitaires du bordereau des prix. Les prix tiennent compte de toutes sujétions nécessaires à l'exécution des services et en particulier :

- des frais d'abonnements aux différents services et contrats souscrits par le titulaire, et ce pour toute la durée du marché
- des frais relatifs à l'usage et l'exploitation des locaux du titulaire
- de tous frais d'équipement et de formation des personnels du titulaire nécessaires à l'exécution des prestations,
- de tous frais de déplacement, d'hébergement ou de restauration des personnels du titulaire nécessaires à l'exécution des prestations.

Le titulaire ne pourra par la suite demander un supplément de prix pour la prise en charge de ces prestations.

#### 6 Modalités de présentation des offres

##### 6.1 Présentation des offres

Le Dossier de Consultation des Entreprises est remis gratuitement à chaque candidat.

La totalité des offres des candidats sera entièrement rédigée en langue française.

Le soumissionnaire est libre de répondre à un ou plusieurs lots.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat. Le dossier à remettre par les candidats sera placé sous enveloppe cachetée qui comprendra les pièces suivantes :

- Les renseignements permettant d'évaluer les capacités techniques et financières du candidat, sous la forme d'une fiche de présentation et particulièrement ses compétences et expériences dans le domaine cité en objet du marché
- Attestation d'assurances
- **Lettre de candidature DC1**
- **Déclaration du candidat DC2**
- Etat annuel des certificats reçus ou attestation sur l'honneur
- La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire
- Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou de plusieurs sous-traitants.

Dans ce cas, il doit justifier :

- des capacités de ce ou ces sous-traitants (produire les mêmes documents que ceux demandés pour le candidat)

- Un **acte d'engagement (un par lot)** : cadre ci-joint à compléter, dater et signer par les représentants qualifiés de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaires du marché.
  - Cet acte d'engagement sera accompagné éventuellement par les demandes d'acceptation des sous-traitants, et d'agrément des conditions de paiement, pour tous les sous-traitants désignés au marché (annexe de l'acte d'engagement en cas de sous-traitance).
  - Que des sous-traitants soient désignés ou non au marché, le candidat devra indiquer dans l'acte d'engagement le montant des prestations qu'il envisage de sous-traiter et, le montant maximal de la créance qu'il pourra présenter en nantissement ou céder.
  - Pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre, en sus de l'annexe les mêmes pièces que celles demandées au candidat.
- Le **Cahier des Charges (un par lot)**, accepté sans restrictions ni réserves.
- Le **Règlement de Consultation**, accepté sans réserve ni restriction.
- Le **CCAP**, accepté sans réserve ni restriction
- Le **Mémoire technique du candidat (un par lot)**. dans lequel il s'attachera à présenter les CV des formateurs, ses références, son programme, sa démarche de travail, ses délais d'intervention....
- Le **Bordereau de prix (un par lot)** rédigé par le candidat.

## 6.2 Audition des candidats

Sans objet.

## 6.3 Remise d'échantillons et matériels de démonstration

Sans objet.

# 7 Examen et jugement des offres

## 7.1 Analyse des candidatures

Les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43, 44 et 46, qui ne sont pas accompagnés des pièces mentionnées à l'article 5.1.1 du présent règlement ou qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes ne sont pas admises.

## 7.2 Jugement des offres

Les offres devront être conformes aux prescriptions du Cahier des Charges pour chacun des lots.

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues à **l'article 53 du Code des marchés publics**.

Sur la base de critères ci-dessous énoncés, la personne publique choisit l'offre économiquement la plus avantageuse.

Rang	Critère de jugement des offres	Coefficient de pondération
1	Valeur technique jugée sur le mémoire du candidat avec les CV (10), références des formateurs (20), programme lié à la formation envisagée (20) et démarche de travail (10)	60
2	Prix	30
3	Disponibilité – Délais – Réactivité	10

Les critères de jugement des offres édictés ci-dessus sont valables pour tous les lots du marché.

En cas de discordance constatée dans une offre, les prix unitaires prévaudront sur toute autre indication de l'offre et le montant total de l'offre sera rectifié en conséquence.

## 8 Conditions d'envoi ou de remise des offres

### 8.1 Modalités de réception des offres

L'enveloppe extérieure portera l'adresse et mentions suivantes :

Adresse à porter sur l'enveloppe	<b>CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA CORSE</b> Chemin de la Sposata - Quartier Bacciochi BP 40958 20700 Ajaccio Cedex 9
Objet de la consultation	<b>Prestations de formation</b>
<b><i>"NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis"</i></b>	

Les offres devront être adressées par pli recommandé avec avis de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remises contre récépissé à l'adresse ci-dessus.

Elles doivent parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Par ailleurs, les offres ne pourront être adressées par voie électronique.

## 9 Indemnités des candidats ayant remis une offre

Il n'est pas prévu de primes versées aux candidats.

## 10 Documents et Renseignements complémentaires

### 10.1 Envoi des cahiers des charges et des documents complémentaires

Il n'est prévu aucune disposition particulière.

### 10.2 Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs ou techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande au service suivant :

### **CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA CORSE**

Service des Marchés Publics  
Chemin de la Sposata - Quartier Bacciochi - BP 40958  
**20700 Ajaccio Cedex 9**

Les candidats devront faire parvenir leur demande au plus tard **5** jours avant la date limite de remise des offres.